

Anse

informations

Lettre d'information municipale

numéro 297 – Janvier 2021

SITE INTERNET
www.mairie-anse.fr

Vœux 2021

Chères Ansoises, chers Ansois,

Il y a un an, nous nous souhaitons le meilleur pour 2020 et pourtant nous restons sur le sentiment profond que 2020 a été une année marquée par la crise sanitaire et le virus Covid 19.

Anse a connu chez nos aînés un nombre de décès inhabituel, bien plus élevé qu'une année ordinaire, sans oublier tous ceux qui nous ont quitté trop jeunes à cause d'autres maladies. Anse s'est inquiétée pour beaucoup d'entre nous qui ont été touchés, se sont battus avant de vaincre ce virus.

J'ai une pensée sincère pour toutes les familles qui ont souffert ces derniers mois.

2020 nous a douloureusement privés de ce qui donne du sens à notre vie : les rencontres, les moments conviviaux et festifs, le simple droit de se déplacer ou de travailler normalement, les réunions familiales et amicales, les mariages, les anniversaires, et surtout les étreintes, les embrassades, les poignées de main.

2020 a généré des situations économiques difficiles et une précarité en hausse. J'ai une pensée pour nos restaurateurs, nos cafetiers, et tous ceux privés de leur travail, tous ceux dont d'entreprise, souvent leur vie, a été stoppée par cette crise sans précédent.

Mais heureusement 2020 a connu malgré tout des joies et des espoirs, des naissances et des amours. Des actions solidaires se sont multipliées, entre voisins, entre familles, entre générations. Des professionnels de santé, des accompagnants de nos aînés, des agents du service public, des commerçants, et même souvent des particuliers ont montré leur dévouement. Ils nous ont permis de vivre pour le mieux cette année angoissante.

La Municipalité a multiplié ses actions pour accompagner les familles, garantir la sécurité des espaces publics, faire fonctionner les services publics (déchets ménagers, écoles, garderies etc...) et permettre autant que possible l'accès aux masques ou aux tests dans les moments de manque.

Les élections de mars 2020 ont renouvelé plus de la moitié des élus, et je veux remercier les sortants comme les nouveaux pour leur total investissement au service de notre Commune.

Nous avons voulu que les principaux projets se poursuivent, pour préparer 2021 et les années suivantes :

- La halle des sports, destinée à nos scolaires, au tennis et à l'escalade, a été livrée en début d'année,
- Le local d'animation près de l'école maternelle, à la fois vocation à accueillir le soutien scolaire, des actions sociales, et à devenir un local d'animation pour les riverains. Il va être opérationnel au printemps.
- Le Parc de Messimieux, transformé en magnifique parc public pour accueillir petits et grands pourra ouvrir aux beaux jours.
- Les travaux du Château des Tours et des abords de l'école René-Cassin ont transformé ce précieux monument historique et son environnement.

Bien sûr, les grands moments de partage, comme le repas des anciens, la fête de la musique, la vigne des garçons, le bal interclasses ou le marché de Noël, nous ont fait cruellement défauts.

Et la traditionnelle cérémonie des vœux nous manque en ce début d'année.

Je vous encourage donc à visionner le film retraçant l'année 2020 disponible sur le site internet de la Mairie.

Je n'ai pas pu vous présenter nos principaux projets pour 2021, les voici :

Le premier est de continuer à gérer avec vous cette crise sanitaire pour que nous puissions nous en sortir au plus vite.

Ensuite, dès que possible, nous accompagnerons les associations sportives et culturelles, nous mobiliserons le service culturel de la Commune et la médiathèque, pour que Anse revive d'activités et de bonheur.

Nous allons également :

- Lancer le programme annoncé de déploiement de la vidéo protection sur la Commune,
- Commencer vers la piscine la construction d'une salle des fêtes pouvant accueillir entre 250 et 300 personnes, en même temps que la nouvelle crèche de 40 places portée par la Communauté de Communes.
- Continuer à rénover les dernières pièces du Château des Tours,

➤ Lancer la construction d'un agrandissement de la Mairie pour installer une salle des mariages de plein pied, et un local de police municipale.

➤ Rénover deux courts de tennis extérieurs.

➤ Créer un préau à l'école René-Cassin et un préau à l'école Marcel-Pagnol.

➤ Investir plus de 250.000€ dans des travaux d'économies d'énergies.

➤ Permettre l'implantation de 2000 m² de panneaux photovoltaïques sur le toit de la halle des sports.

➤ Contribuer à améliorer la sécurité en continuant à aménager certains secteurs routiers ou piétonniers.

Dans le même temps, nous allons bien évidemment continuer à offrir à nos enseignants les meilleures conditions matérielles possibles pour aider à leur mission, et à nos associations les moyens d'accueillir petits et grands dans leurs activités et passions diverses.

Alors, en attendant ces jours meilleurs, **permettez-moi de vous demander en ce début d'année de ne renoncer à rien !**

Surtout pas à nos vœux d'espoir en l'avenir ...

Je vous souhaite plus que jamais, encore et toujours, Santé, Bonheur et Sérénité. Que 2021 nous fasse retrouver la joie du partage et de la confiance en l'autre. Vos élus sont tous à mes côtés pour que Anse vive et revive avec dynamisme au plus vite.

Bonne année 2021 pour chacune et chacun d'entre vous.

Avec toute mon affection

Daniel POMERET

Maire de Anse

Conseiller Départemental du Rhône

Nouveaux horaires pour l'Infothèque

Située au 9 rue du 3 septembre 1944, l'Infothèque est un lieu dédié à l'associatif, sportif, culturel, à la jeunesse au patrimoine et au tourisme, qui vous accueille du mardi au samedi.

Une question sur la vie ansoise, un renseignement sur les activités sportives et/ou culturelles, ou simplement l'envie de découvrir de nouveaux lieux.

L'Infothèque est aussi un lieu d'échanges et de convivialité où les associations peuvent poser des questions et organiser leur manifestations, mais c'est aussi

un lieu de rassemblement pour la jeunesse Ansoise (engagement citoyen, semaines des ados...).

L'infothèque assure également la billetterie des spectacles de Séqu'anse culturelle.

L'Infothèque change ses horaires afin de répondre au mieux aux attentes des Ansois :

- Mardi de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30
- Mercredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30
- Vendredi de 13 h 30 à 17 h 30
- Samedi de 9 h à 12 h

☎ 04.74.67.13.94

Brèves...Brèves...Brèves...Brèves...Brèves...Brèves...Brèves...Brèves...Brèves

Report recensement 2021

Dans le contexte épidémique actuel, l'INSEE a décidé après concertation de reporter l'enquête annuelle de recensement de 2021 à 2022.

En effet, lors de l'enquête auprès de la population, la prise de contact s'avère nécessaire mais les conditions sanitaires actuelles ne permettent pas une récolte d'information de qualité.

Rendez-vous donc en 2022.

11^e Forum 1^{er} emploi jeunesse samedi 27 mars à Ansolia

La commune de Anse organise son onzième forum 1^{er} emploi Jeunesse le samedi 27 mars de 9 h 30 à 13 h à Ansolia (parking 778 avenue de l'Europe). Si vous êtes un commerce, une entreprise vous pouvez contacter l'Infothèque. Les objectifs de ce forum sont de mettre en relation les jeunes de la Commune avec des entreprises et des administrations, afin de leur permettre de trouver un futur emploi, et de financer leurs projets d'avenir.

La commune propose aux entreprises un espace convivial et interactif, pour répondre à vos attentes et besoins en matière de recrutement.

Infothèque ☎ 04.74.67.13.94.

Parcs à vélos

Afin d'encourager les déplacements à vélo, la commune a mis à disposition deux parcs à vélos supplémentaires.

Le premier est situé à côté du Skate Park route de graves, et le second, avenue de Brianne, derrière la borne IRVE de recharge pour véhicules électriques, ce qui permet aussi de recharger les vélos électriques (accès soumis aux procédures de la borne).

Séqu'Anse culturelle 2020-2021 :

➤ Annulation des ventes du spectacle de janvier **Dévaste-moi (chansigne et musique) le samedi 23 janvier 2021 à 20 h 30.**


➤ La suite de la programmation 2020-21 peut subir des reports ou annulations liées à la crise sanitaire. Ceux qui ont d'ores et déjà leurs billets seront informés sur le maintien ou non des spectacles ou des aménagements mis en place. Informations à l'Infothèque ou sur <https://service-culturel-anse.mapado.com/>



La médiathèque Albert-Gardoni au mois de Janvier

➤ Toute l'équipe de la médiathèque vous souhaite ses **meilleurs vœux** pour cette nouvelle année 2020.

➤ En partenariat avec **Cap sur le Rhône et dans le cadre du label Pays d'art et d'histoire**, la médiathèque propose un **atelier d'écriture animée par Gaëlle Nohant**, écrivain le **samedi 16 janvier entre 14 h et 17 h**. Toutes les civilisations se sont développées sur les rives d'un cours d'eau. D'hier, d'aujourd'hui, de demain, ... Animation pour ado et adulte : inscription et renseignement à la médiathèque. L'atelier pourra voir son format changer en fonction de la situation sanitaire.

 **Perlette raconte** ne peut pas avoir lieu à la médiathèque. Perlette se sent seule, sans les rires des enfants. **Si tu es un enfant âgé de 3 à 6 ans, tu peux l'inviter chez toi.** Inscris-toi pour pouvoir l'emprunter et lui permettre de sortir de la médiathèque. Pendant son séjour chez toi, Perlette sera accompagnée d'une valise, avec plein d'albums et de contes. Tu pourras ainsi lui lire toutes les histoires que tu voudras pour qu'elle se sente moins seule ! Demande à tes parents de prendre des photos ou des vidéos de tes moments complices avec elle, autour d'un livre. Tu peux aussi dessiner Perlette dans ta maison. Toutes les photos, dessins et vidéos du voyage de Perlette feront l'objet d'une exposition à laquelle tu seras parmi les invités d'honneur.

 **Nuit de la lecture du 21 au 24 janvier :** la médiathèque et l'association A.C.P. (Arts Civilisation et Patrimoine) s'associent pour une **balade hivernale** pour fêter la nuit de la lecture. Au détour d'une ruelle où d'un lieu patrimonial, découvrez des histoires pour « relire le monde », thème retenu cette année.

 Toutes les informations sur le site Internet  mediatheque.mairie-anse.fr

Installation de la 5G sur le territoire de la commune

Conformément aux dispositions de la loi du 9 février 2015 relative à la sobriété, à la transparence, à l'information et à la concertation en matière d'exposition aux ondes électromagnétiques, Monsieur le Maire informe que la commune de Anse a reçu les demandes de trois opérateurs de téléphonie mobile (Free et Bouygues et SFR) qui souhaitent introduire la technologie 5G, notamment au niveau de l'antenne relais située route de Saint-Bernard, RD 39, Ruissel.

Il convient de noter que le déploiement de la 5G se fait dans le cadre des autorisations d'utilisation des fréquences octroyées par l'ARCEP, seule autorité compétente pour réglementer de façon générale le déploiement, et que le Maire n'a pas de compétence dans ce domaine.

L'argumentation des opérateurs est à la disposition du public et consultable en Mairie.

Extrait de l'argumentation : *« La 5G est la dernière technologie de la téléphonie mobile, succédant et venant compléter la 2G (voix et SMS), la 3G (Data mobile) et la 4G (Haut débit mobile). Aujourd'hui, les réseaux mobiles utilisent des antennes qui diffusent les signaux de manière uniforme, dans toutes les directions. La nouvelle génération d'antennes 5G orientera les signaux uniquement vers les appareils qui en ont besoin. La 5G va donner de l'oxygène au réseau actuel et permettre de maintenir un niveau de connexion rapide même dans des zones à forte affluence en évitant des effets de saturation. Cette modernisation permet d'une part de préserver la qualité du service 4G existant et d'autre part de répondre à la demande des abonnés ayant fait le choix de s'équiper d'un terminal compatible avec la 5G. Cette technologie s'inscrit dans le respect strict et continu des valeurs limites d'exposition du public aux champs électromagnétiques établis par le décret 2002-775 du 3 mai 2002. »*

Message de Pro'Com

Oyé, oyé. Ansoises et Ansois l'association Pro'Com « L'Union des Commerçants de Anse » se réinvente sous le nom de ... (à découvrir). Artisans,


commerçants, agriculteurs, vignerons et professionnels vous invitent à leur soirée organisée à une date non définie pour l'instant afin de présenter leur nouveau nom, leur nouveau bureau et surtout expliquer leur intention de réunir sous une même bannière les diverses compétences qui enrichissent la commune de Anse. Cette date peut encore évoluer suivant la situation sanitaire du moment.

Conscrits à Anse

Après concertation avec Monsieur le Maire de Anse, le bureau des Interclasses a décidé de reporter les Conscrits de Anse, Ambérieux et Lachassagne au dimanche 19 septembre 2021.


La fête débutera comme d'habitude le jeudi avant, soit le 16 septembre 2021. La remise des cocardes, d'habitude 15 jours avant la fête, se fera exceptionnellement le samedi 12 septembre 2021.

Sortie de ski par le Sou des Ecoles


En partenariat avec le Sou des Ecoles de Lucenay et Skimania, le Sou des Ecoles de Anse propose des sorties ski en janvier et février 2021. Ces journées sont ouvertes à toutes et tous, et comprennent le prix du trajet en bus ainsi que l'accès aux pistes (= forfait remontées mécaniques) ou bien uniquement le trajet pour les piétons. Les événements seront confirmés à partir de 40 inscriptions, cela permet de proposer un trajet direct vers les stations au départ de Anse ! Les 2 dates planifiées sont les suivantes : samedi 16 janvier à Courchevel et samedi 27 février aux 7 Laux. En cas d'annulation pour des raisons sanitaires, les inscriptions seront immédiatement remboursées. Information auprès du Sou des Ecoles (Facebook). Inscriptions directes sur  <https://bit.ly/SkiAnse2021>

L'ADMR recherche des bénévoles

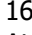
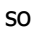
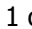
L'Association ADMR de Anse, située au 18 place des Frères Fournet, est à la recherche de nouvelles personnes qui souhaiteraient intégrer l'équipe bénévole. Cette association, composée de 7 bénévoles, 16 salariés d'intervention et 2 salariées administratives, accompagne au quotidien environ 160 personnes chaque année. Être bénévole à l'ADMR vous permettra de recevoir, échanger, rencontrer de nouvelles personnes, partager des valeurs communes, valoriser votre expérience mais aussi apprendre de nouvelles compétences.

 04.37.55.05.94


Service de Portage de repas à domicile - ADMR

L'ADMR de Anse, association d'aide à la personne, offre parmi ses nombreux services la livraison à domicile de repas complets, variés et équilibrés, élaborés localement par des cuisiniers professionnels. Renseignement 18 place des Frères Fournet ou contact au  04.37.55.05.94.

L'association 2CEA (Centre Culturel d'Expressions Artistiques) Ateliers 2CEA

Les ateliers de 2CEA reprendront en janvier 2021, si la situation sanitaire le permet. Atelier Poterie (1 mercredi par mois) pour adultes : mercredi 20 janvier 2021 (10 h-16 h). Renseignements et inscriptions  06.08.43.31.14 Ateliers : Dessin, Peinture (toutes techniques) pour enfants, ados et adultes. Cours d'Anglais pour adultes en soirée. Renseignements et inscriptions  06.64.19.72.01 ou 04.74.67.13.71 -  2cea.anse.chateau@gmail.com

Avec A.C.P. (Arts Civilisations et Patrimoine) faites des photos !

L'association A.C.P. organise un concours de photos gratuit ouvert à tous à partir de 8 ans. Pour donner plus de couleurs à cette période difficile, photographiez des éléments visibles dans l'espace communal. Les photos retenues seront affichées dans les sites publics de Anse. Tentez votre chance !! Règlement du concours sur le site d'A.C.P.  <https://photosanse-acp.monsite-orange.fr>

Collecte des ordures ménagères

- **Collecte des ordures ménagères** : les mardis 12 – 19 - 26 janvier et les vendredis 15 – 22 et 29 janvier
- **Collecte sélective** (bac à couvercle jaune) Anse : les lundis 11 et 25 janvier et pour Hameau de Graves sur Anse le mercredi 6 et 20 janvier

Médecins de garde

Les gardes de week-end et de nuit sont intégralement assurées par la **MAISON MEDICALE DE VILLEFRANCHE** – 114 rue de Belleville.

Il est nécessaire d'appeler la Maison Médicale de garde avant de se présenter ☎ 04.74.62.15.15.

Les horaires d'ouverture de la Maison Médicale sont :

- du lundi au vendredi de 20 h à minuit
- le samedi de 12 h à minuit
- le dimanche de 8 h à minuit

En dehors de ces horaires, appeler le 15.


Pharmaciens de garde

Contactez le service Résogardes au ☎ 32 37

Infos jeunes

■ **C.M.P. (Centre Médico Psychologique)- CATT** consultation médico psychologique et sociale pour adolescent – salle école Paul-Cézanne- 184 impasse Lamartine ☎ 04.72.42.19.19

■ **Centre de Planification et d'Éducation Familiale** – 29 boulevard Burdeau à Villefranche-sur-Saône, rendez-vous au ☎ 04.74.65.54.84

■ **La Maison des Ados** : accueil gratuit et confidentiel des ados et jeunes de 12 à 25 ans, avec ou sans rendez-vous ; 22 rue Dessaigne à Villefranche-sur-Saône ☎ 04.74.60.59.00  contact@mda-villefranche.fr. Horaires : lundi, mardi, jeudi de 14 à 18 h ; mercredi de 14 à 19 h et vendredi de 14 à 16 h.

■ **Mission Locale** : accompagnement personnalisé des 16 / 25 ans sortis du système scolaire dans les domaines de la formation, de la recherche d'emploi et le soutien social, les mardis sur rendez-vous ☎ 04.74.02.91.50

■ **Parent 'Aise / CAP Générations** : Parents et enfants « Cabanabulle », lieu d'Accueil Enfants Parents les samedis matins de 9 h 30 à 12 h (sauf vacances scolaires) à La Clairière (1251 avenue de l'Europe). Gratuit et anonyme. Renseignements ☎ 04.72.54.48.76

Permanence en Mairie ou sur Anse

■ **Conciliateur de justice** : deux mardis par mois de 9 h à 12 h sur rendez-vous ☎ 04.74.67.03.84

■ **Permanence Info-Energie**, conseils techniques et financiers, gratuits et indépendants sur la rénovation énergétique, les économies d'énergie et les énergies renouvelables. 4^e mardi du mois de 9 h 30 à 16 h 30 au Domaine des Communes - 1277 route des Crêtes. Sur rendez-vous ☎ 04.37.48.25.90

Horaire marché

Les vendredis de 7 h 30 à 12 h 30, place du 68^e Régiment d'Artillerie d'Afrique et première rangée de la place du Général de Gaulle (vers la Mairie)

ETAT CIVIL

Naissances

(Seuls les enfants dont les parents ont donné leur consentement sont mentionnés)

Hira KURT née le 21 août

Sasha THINARD né le 28 septembre

Gwenaël VIROULET KHARBOUCH né le 30 septembre

Noam JULIENNE né le 2 novembre

Gianni RODRIGO né le 16 novembre

Chloé ODIN née le 17 novembre

Léandre FONOLLOSA né le 24 novembre

Lou COGEZ née le 26 novembre

Alix MAURIN née le 3 décembre

Inès DA CRUZ PIRES née le 4 décembre

Mariages

Marilyne ENJOLRAS et Jérôme GOUBERN mariés le 21 novembre

Aida TOUIL et David SENER mariés le 28 novembre

Sylvie ROUSSEAU et Pascal PÉRIGNON mariés le 4 décembre

Décès

Pierre Julien Félicien PAQUELET décédé le 13 novembre à Gleizé (88 ans)

René Jean Léon BILLOTTET décédé le 18 novembre à Gleizé (95 ans)

Monique Janine Francine ORGERET décédée le 20 novembre à Anse (81 ans)

Marie Rose PIRRI décédée le 23 novembre à Anse (58 ans)

Jacqueline Raphaëlle Alice ROSSINI ép. PAQUETON décédée le 30 novembre à Anse (84 ans)

Josiane Marie Andrée CASACCIA ép. RODET décédée le 2 décembre à Anse (87 ans)

Frédéric Jean Marie FARGET décédé le 3 décembre à Pierre-Bénite (57 ans), archiviste à la Mairie de Anse depuis 1995

Auguste Jean PEGAZ décédé le 4 décembre à Trévoux (80 ans)

Robert Louis BEGUE décédé le 5 décembre à Gleizé (86 ans)

Marius Jean DERVIEUX décédé le 6 décembre à Anse (89 ans)

Erika HUSS ép. DURAND décédée le 7 décembre à Anse (90 ans)

Louis Alphonse DELAYAT décédé le 9 décembre à Anse (86 ans)

Colette Adelinay BODEAU ép. BARRAUD décédée le 9 décembre à Anse (92 ans)

Solange Louise PARINAUD ép. FAULCONNIER décédée le 14 décembre à Anse (92 ans)

Suzanne Yvonne JACOT ép. PETIT-LAURENT décédée le 15 décembre à Anse (98 ans)

Marie Claudette PERCET ép. BOREL décédée le 23 décembre à Anse (92 ans)

Directeur de la Publication : Daniel Pomeret

Rédacteur en Chef : Daniel Pomeret

Secrétaire de Rédaction : Valérie Albaret

Tirage à 3300 exemplaires

Impression : Imprimerie Caladoise

Mairie d'Anse : lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h et samedi de 9 h à 12 h (état civil uniquement)

☎ 04 74 67 03 84

Mail Mairie : contact@mairie-anse.fr - Site : www.mairie-anse.fr

Mail pour Anse Infos : valbaret@mairie-anse.fr

Diffusion gratuite – Reproduction même partielle interdite